N°5 – Hiver 2022-2023

LE PETIT OUSSOIS

Le bulletin municipal de la commune d'Ousse-Suzan

Avec la fin des restrictions sanitaires dues à l'épidémie de COVID-19 et malgré la vigilance feu de forêt mise en place tout l'été et plus, l'année 2022 s'est distinguée par le redémarrage de la vie associative et des grands rassemblements redonnant ainsi ses traits de caractère typiquement Landais à notre beau village. Page 10

PAYS MORCENAIS
ça coule de source

CIAS
Centre Intercommunal d'Action Sociale

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Pays Morcenais a pour mission essentielle de préserver et restaurer l'autonomie des personnes bénéficiaires, dans l'exercice des activités de leur vie quotidienne. A lire pages 8-9

Installé depuis 8 ans à Ousse-Suzan, Jérémy Salle travaille le fer de façon traditionnelle mais aussi créative. Portrait à lire page 15

Après une année de mise en sommeil du projet « 4L Trophy » de l'équipage Castets, les deux cousins ont pris le départ de cette belle aventure humaine et humanitaire.
A lire page 7

ACTUALITES DE LA MAIRIE

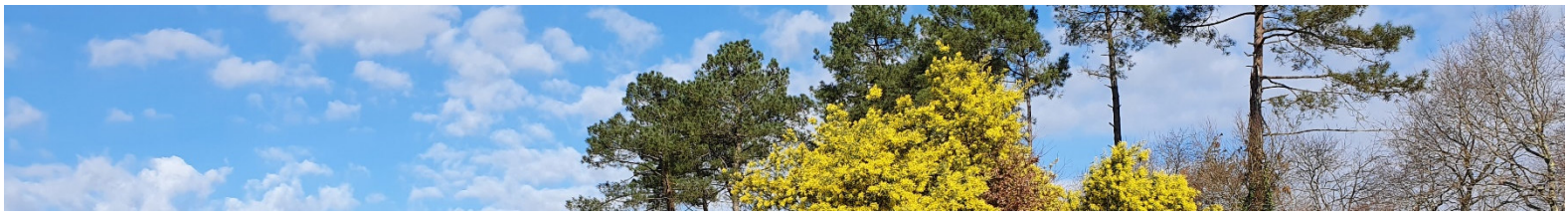

Sommaire

Couverture : à la Une
P 2 - Actualités de la Mairie
Sommaire
Edito de Mr le Maire
P 3-5 - Actualités de la Mairie
Principales délibérations du Conseil
Actualités commissions municipales
Départ, obligations déclaratives,
Qui aurait cru que l'eau pouvait flamber !
Horaires, adresse, contacts
P 6-7 - Actualités de la commune
État civil et nouveaux arrivants
Agenda du 1er semestre 2023
Les infos du côté de la CCPM
. Bus France Services
. Ludobus
. SEDHL
4L Trophy-édition 2023-équipage 0578
P 8-9 – Le Dossier du numéro
Le C.I.A.S. – Centre Intercommunal d'Actions Sociales
Le CCAS œuvre … Et si vous avez besoin
P 10-14 - La vie des associations
ACCA,
Comité des fêtes,
Association Amicale des Oussois,
Les anciens combattants,
APE du RPI d'OYA,
L'Ousstrail,
ASA DFCI,
Association Culturelle d'Ousse-Suzan,
Comité de Foire
P 15 – L'interview du numéro
Un métallo d'art au village
P 16 – Histoires d'Antan
Marie-Hélène a besoin de vous
P 17-18 – Vivre ensemble – Bienveillance
Protégeons nos forêts contre les incendies
. Obligation Légale de Débroussaillement
. Informations d'accès au massif
. Je ne brûle pas mes déchets verts
Vivre ensemble
. Bruits de voisinage
. Gardons un village propre
P 19 - Coup de pouce Pro
P 20 - Les jeux
P 21 – Répertoire utile
P 22 – Infos éditoriales – Bon de contact

Edito de Mr le Maire

Après deux années où je n'ai pas pu vous recevoir pour les traditionnels vœux, j'ai été heureux de vous retrouver dans la salle multi-activité qui a pu, en 2022, recevoir les manifestations tant attendues. L'occasion également, des premiers vœux en présentiel de l'équipe municipale en place.

Les travaux de l'espace ludique et sportif que l'on vous annonçait dans le précédent numéro ont commencé en cette fin d'année 2022. Les premiers coups de pelle ont été donnés pour ouvrir l'espace, et les aménagements se poursuivront sur le 1er semestre.

2023 sera une année de montage de dossiers administratifs et financiers pour réaliser les projets qui nous tiennent à cœur à savoir la réhabilitation de l'école des garçons en logements, et la rénovation des églises. Le contexte économique ne facilite pas l'avancée des projets de la commune et nous impacte comme tout un chacun.

Notre forêt s'est vu agrandir par le legs de Mr François PERSILLON, nous travaillons actuellement à sa gestion.

Comme vous pouvez le constater le village se développe, beaucoup de constructions sont en cours de réalisation et à venir au centre bourg.

Comme je vous l'ai signalé, le PLUIh a été mis en œuvre tout début 2022. La question se pose déjà de l'avenir de ce document. Des modifications sont déjà nécessaires. La communauté de communes s'est remise très rapidement autour de la table afin de travailler à l'évolution de ce document dès 2023 qui prend en général minimum deux ans.

Le conseil municipal travaille tout au long de l'année pour assurer une gestion saine de ses dépenses et contribue à utiliser les deniers publics au service de tous.

Nous avons notamment œuvré pour améliorer l'éclairage public en réduisant la consommation par le changement des candélabres et des ampoules remplacées par des leds, et nous prévoyons de revoir encore les temps et lieu d'éclairage face à cette crise énergétique.

Un nouveau tracteur est attendu dans les mois à venir.

Nous accueillons depuis le mois de novembre la famille Fostier dans les murs du restaurant communal rebaptisé « Le Family ». Il est ouvert tous les jours sauf le mercredi toute la journée. N'hésitez pas à pousser la porte, la cuisinière est très accueillante, son mari aussi.

Nous remercions vivement l'ensemble des associations d'avoir relancé la dynamique sur notre village et d'avoir fait les premières fêtes autour de cette salle multi-activité. Nous avons pu nous réjouir de voir que l'engagement des bénévoles est toujours présent sur notre village.

Que cet esprit de partage et de solidarité demeure.

Jacky PERSILLON
Maire d'Ousse-Suzan
Directeur de Publication

ACTUALITES DE LA MAIRIE

Principales délibérations et décisions du conseil municipal

- Délibération pour la modification des statuts communautaires « intégration de la compétence facultative, collecte et traitements des déchets de venaison »
- Délibération pour l'adhésion à la mission Médiation du CDG40
- Délibération fixant la durée annuelle et l'organisation du temps de travail (1607h)
- Délibération pour la révision libre des attributions de compensations
- Motion « pour une société landaise sans violence contre les femmes »
- Motion « Finances locales en danger »
- Motion « Zéro Artificialisation Nette »
- Délibération pour la révision des loyers communaux 2022-2023
- Délibération portant transfert de compétence au SYDEC en matière de la maitrise de la demande en énergie
- Délibération pour la création d'un emploi non permanent pour le renouvellement du contrat de Jack CRAPOULET
- Délibération pour le bail dérogatoire de la SARL Restaurant le FAMILY
- Décision du maire pour l'acceptation du devis démolition de l'ancien chai du presbytère,
- Délibération pour l'achat du tracteur,
- Délibération pour l'acceptation du legs de Mr PERSILLON François,
- Délibération pour la création de l'emploi temporaire d'Adjoint Technique territorial (remplacement de Cassandra)
- Décision concernant la vente de terrain au lieu-dit « le Bourg » de la parcelle B 333d d'une surface de 1304 m² à Mr DUCAMP Clément et Melle BESSON Lauranne,
- Décision concernant la vente de terrain au lieu-dit « le Bourg » de la parcelle B 333e d'une surface de 1316 m² à Mr FERNANDEZ Loic et Melle PEREIRA Stéphanie.

Retrouvez tous les comptes-rendus détaillés sur https:\\www.ousse-suzan.fr

Commission Finance :
Le budget 2022 se termine et en attendant les comptes de gestion, nous pouvons vous donner les résultats provisoires.
Excédent Fonctionnement + 364 933 €
Excédent Investissements + 250 435 €
Soit un excédent global de + 615 368 €

Commission Forêt : La commission forêt s'est réunie sur le terrain à plusieurs reprises depuis janvier. Elle a pu ainsi découvrir le legs de Mr François PERSILLON, visiter les parcelles et faire un bilan des premiers travaux à faire.

Le programme 2023 des travaux forestiers sur le domaine est commencé et notamment le marquage d'arbres pour les travaux de 1ère éclaircie, opération effectuée par des élus et bénévoles, que nous remercions vivement.

Commission Travaux, logement, cadre de vie, matériel et commerce :

Travaux aménagement du Bourg :
La démolition de l'ancien chai du presbytère en partie écroulé et l'arrachage de la bambouseraie vont permettre de définir l'espace d'aménagements sportifs et ludiques

Commerce : Audition des porteurs de projet pour la reprise du multiple rural.

ACTUALITES DE LA MAIRIE

Départ à la retraite Joël Barsacq

Samedi 11 février 2023, Mr le Maire Jacky Persillon et le conseil municipal invitaient Monsieur JOËL BARSACQ , agent technique de la commune durant près de 12 ans en présence de ses anciens collègues , à recevoir quelques présents afin de marquer comme il se doit son départ à la retraite fin décembre 2022.

Qui aurait cru que l'eau pouvait flamber !

Le Sydec, depuis 2021, gère l'eau potable et l'assainissement sur la commune.
Dans le contexte d'inflation des matières premières et de hausse du coût des énergies, les secteurs de l'eau potable et de l'assainissement subissent une hausse des dépenses de 10% à 13%.
L'impact de la hausse du prix de l'électricité sur l'eau potable est estimé à + 1.1 million d'euros et à + 1.3 million d'euros sur l'assainissement.
Dans ce contexte de surcoût et pour garantir le maintien en bon état des réseaux, la commission départementale eau et le comité syndical ont décidé, en date du 19/01/2023, d'étaler les investissements prévus et d'augmenter de 0.15 € H.T. le m3 d'eau potable et de 0.20 € H.T. le m3 assaini.
Pour une consommation moyenne de 120 m3/an, cette hausse représente sur une année +18 € H.T. pour l'eau potable et +24 € H.T. pour l'assainissement.

Obligations déclaratives

PROPRIETAIRES D'UN BIEN IMMOBILIER

Le Ministère de l'économie rappelle les évolutions qui interviennent en 2023 en fiscalité directe locale. La taxe d'habitation est supprimée pour toutes les résidences principales et tous les contribuables. La taxe d'habitation reste applicable aux autres locaux, notamment les résidences secondaires. Il en va de même de la taxation des locaux vacants. Dans ce cadre, afin d'identifier les locaux qui demeurent taxables, la loi de finances pour 2020 a mis en place une nouvelle disposition déclarative à destination de l'ensemble des propriétaires (personnes physiques et morales).
Ceux-ci devront, pour chacun de leurs locaux, indiquer aux services fiscaux à quel titre ils les occupent et, quand ils ne les occupent pas eux-mêmes, l'identité des occupants et la période d'occupation (situation au 1.1.23). Les contribuables auront jusqu'au 30 juin 2023 pour le faire. Ensuite, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration.
Cette déclaration est désormais ouverte et accessible depuis le service en ligne «Gérer mes biens immobiliers» à partir des espaces sécurisés du site impots.gouv.fr. N'hésitez pas à vous rapprocher du Bus France Service pour une aide technique.

PROPRIETAIRES DE GITES, CHAMBRES D'HOTES ET AIRBnB

Depuis 2009, toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme, que celui-ci soit classé ou non, doit en avoir préalablement fait la déclaration auprès de la mairie où est situé le meublé. Cette obligation existe aussi pour les chambres d'hôtes et Airbnb. L'objectif est de recenser, au niveau de la commune, l'offre de logements touristiques.
Cette obligation d'enregistrement concerne tous les bailleurs qui louent en saisonnier, y compris ceux qui louent seulement quelques semaines par an leur résidence principale.
Depuis 2014, le Code du tourisme dispense de déclaration ceux qui louent leur résidence principale, c'est-à-dire les propriétaires ou les locataires ayant obtenu l'autorisation de sous-louer, et qui occupent le logement au moins 8 mois dans l'année.
Cette déclaration est à effectuer auprès de votre mairie, vous remplirez le formulaire 14004*04 et un numéro de dépôt de déclaration vous sera fourni. Cette déclaration n'est à effectuer qu'une seule fois ou lors de modification de nature de votre bien.

ACTUALITES DE LA MAIRIE

Joindre la Mairie

3 Chemin Vicinal - Le bourg 40110 Ousse-Suzan

05 58 51 73 80

Site Internet : https:\\www.ousse-suzan.fr

Page Facebook : @MairiedOusseSuzan

Horaires d'ouverture

	Matin		Après-midi	
Lundi	**08 H 30**	**12 h 30**	**13 H 30**	**17 H 00**
Mardi	**08 H 30**	**12 h 30**	**FERMÉ AU PUBLIC**	
Mercredi	**FERMÉ**			
Jeudi	**08 H 30**	**12 h 30**	**FERMÉ AU PUBLIC**	
Vendredi	**08 H 30**	**12 h 30**	**13 H 30**	**16 H 30**
Samedi *	**09 H 00**	**12 h 00**	**FERMÉ**	

Horaire du 23/4 au 30/6/23
Lundi, Mardi, Jeudi 9h – 12h
Vendredi 9h-12h / 13h30 16h30

* Seulement les 2ème et 4ème samedis de chaque mois - sauf juillet/août.
A cette occasion, vous avez la possibilité de rencontrer les élus municipaux qui sont à votre disposition.

Du mercredi 22 février
au mercredi 22 mars 2023

BUDG€T PARTICIPATIF CITOYEN #3

À VOUS DE VOTER

Flashez ce QRCode pour voter

Département des Landes

Votez pour les idées du Budget Participatif Citoyen des Landes

- **Pourquoi voter ?**
  Pour que les idées proposées se réalisent
- **Qui peut voter ?**
  Tout le monde à partir de 7 ans
- **Quand voter ?**
  Du mercredi 22 février au mercredi 22 mars 2023
- **Comment voter ?**
  - ➜ Sur le site internet : budgetparticipatif.landes.fr
  - ➜ Choisissez de 2 à 6 idées dans le catalogue en ligne

Besoin d'aide ?
Contactez l'équipe du budget participatif :
bpc40@landes.fr
05 58 05 40 26

Rendez-vous lundi 3 avril sur budgetparticipatif.landes.fr pour connaître les résultats

Les Landes, le Département

ACTUALITES DE LA COMMUNE

État civil et nouveaux arrivants

Naissances, ***Félicitations aux parents de,***

Aïden BERZANNE, né le 24 août 2022, **fils de Mr BERZANNE Cédric et Mme CRISTAL Mélanie,**

Simon DLUBAK, né le 8 octobre 2022, **fils de Mr, Mme DLUBAK Florian et Alexandra.**

Décès, ***Toutes nos condoléances aux familles de,***

Mme Françoise LOUBERE, née AZEMARD,

Mr Pierre RAMEAU.

Mariages – PACS, ***Nos vœux de bonheur à*** **:**

Mme Lydie TAUZIEDE et Mr Lionel LABARTHE, unis le 31 juillet 2022,

Mme Patricia ETIENNE et Mr Gilbert PIERRE, unis le 10 septembre 2022,

Mme LETURC Marie-Julie et Mr MENIER Yann, pacsés le 8 octobre 2022.

Nouveaux arrivants, ***Bienvenue à vous !***

Mme CRISTAL Mélanie à Marroc,

Mr CHARLOT Eric à Jouandillon,

Mr et Mme FOSTIER Nadia et Jérôme et leurs 3 enfants, au Bourg – Restaurant -.

ERRATUM – PO N°4

Des erreurs se sont glissées dans l'édition du PO de l'été dernier, la commission communication souhaite présenter ses excuses à Mme LETURC Marie-Julie et M. MENIER Yann et à Mr, Mme PASCONI Mathieu et Elodie et leur fils Lisandro.

La tournée du Ludobus

Sa vocation : permettre à tous d'accéder à la culture du jeu, aux loisirs ludiques.

A Ousse-Suzan se tiendra une lecture publique le 22 mars 2023 à 10h dans le cadre de la semaine de la Petite Enfance.

www.paysmorcenais.fr/Communaute-de-Communes/Services-a-la-population/Le-Ludobus

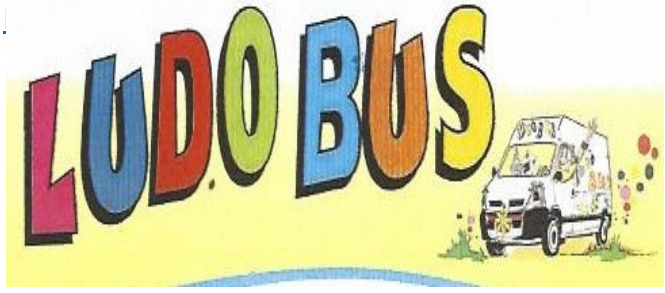

Agenda du 1er semestre 23

16 février : Départ de Biarritz du 4L Trophy
25 février : Carnaval des enfants – APE – Ygos
26 février: Arrivée à Marrakech du 4L Trophy
5 avril : Réunion du trimestre – Anc.combattants - Ygos
8 mai : Cérémonie commémorative du 08 mai 1945 monument aux morts – PG-CATM-OPEX – Ousse-Suzan
3 juin : Fête des mères – Rdv des mamans - salle des fêtes à 11h00
9 juin : Kermesse école - Arengosse
10 juin : « Rendez-vous utile » de l'Ousstrail
17 juin : Assemblée Générale ASA DFCI 10h

Et vous pouvez déjà noter …

2 juillet : Réunion du trimestre – Anc.combattants -Ygos
29 juillet : Fête de la Battère – Comité des fêtes -
6 août : Jour J de l'Ousstrail – L'OUSSTRAIL – Suzan
18 au 20 août : Fêtes du Village – Comité des fêtes -
29 septembre : Foire de la Saint-Michel – Comité de Foire – Comité des fêtes – ACCA - Site de Suzan
1er octobre : Réunion du trimestre-Anc.combattant-Ygos
11 novembre : Cérémonie commémorative de l'Armistice au monument aux morts – PG-CATM-OPEX – Ousse-Suzan

S.E.D.H.L –

Syndicat d'élimination des déchets de la Haute Lande

A compter de 2023,
la SEDHL a décidé de ne plus distribuer – par l'intermédiaire de la Mairie - de sacs poubelles aux habitants du Pays Morcenais comme cela était le cas depuis plusieurs années.

Contacts : 05.58.04.14.15

Bus France Services

Sa vocation : vous accompagner dans vos démarches administratives quotidiennes.

Est installé tous les mardis matin, sur la place de la mairie, de 10h30 à 12h30.

Contacts : busfranceservices@paysmorcenais.fr
06.77.29.37.77 ou 07.87.09.30.37

ACTUALITES DE LA COMMUNE

4L Trophy – édition 2023

Equipage 0578 - L'Estafette Casse-têtes

Initialement prévue en février 2022 (voir notre article du PO N°2 Eté 2021), la 25° édition du 4L Trophy a été reportée à février 2023.
Notre équipage oussois, Jonathan et Thibault Castets, prendra le départ à Biarritz le 16 février pour rejoindre Marrakech (Maroc) le 26 février 2023. Un périple de 6000 kms que les deux cousins, passionnés d'aventure, ont préparé, en bénéficiant de cette année supplémentaire. Il a fallu fiabiliser la mécanique et revêtir la 4L de sa robe blanche à poids rouges, rechercher des partenaires pour boucler le budget du voyage, et récolter des fournitures scolaires, des vivres ou autres besoins qui seront acheminés dans les écoles des villages du désert marocain.

L'équipage des Casse-têtes est venu remercier, le samedi 11 février, Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal qui avaient voté à l'unanimité en 2021, une participation financière de 500 € répartis de moitié en fournitures scolaires et de l'autre en liquidité pour financer une partie du carburant.
C'était l'occasion avant de prendre le départ pour Biarritz, de présenter la 4L toute flambante de son maillot à poids et de son klaxon rappelant le tour de France cycliste, les autres sponsors et les sacs de fournitures scolaires floqués au nom d'Ousse-Suzan, et qui seront distribués à la fin du voyage.

Retrouvez Thibault et Jonathan pour suivre leur voyage sur leur compte instagram : lestafettecassetêtes

LE DOSSIER DU NUMÉRO

Le C.I.A.S.

Centre Intercommunal d'Actions Sociales

Une action sociale de proximité et des missions au service des publics

Le CIAS du Pays Morcenais, situé 3 rue du docteur Roux à Morcenx-la-Nouvelle a été créé le 1er janvier 2004 et a pour mission essentielle de préserver et restaurer l'autonomie des personnes bénéficiaires, dans l'exercice des activités de leur vie quotidienne mais aussi d'accompagner les publics fragiles, vulnérables, en situation de « précarité ».

Des missions à destination des populations

- **Aide à domicile** pour les plus de 60 ans et sans critère d'âge pour les personnes handicapées
- **Service Aide-ménagère** : ce service comme son nom l'indique, a pour but d'apporter une aide matérielle à la personne âgée ou handicapée, pour les tâches de la vie quotidienne (ménage, courses…) ou pour les démarches simples et courantes qu'elles ne peuvent plus accomplir.
- **Service Auxiliaire de vie** : L'auxiliaire de vie a pour fonction essentielle d'accompagner la personne âgée ou handicapée dans les gestes de la vie quotidienne (aide au coucher, préparation des repas, aide à la toilette, soins sommaires…) pour garantir à la personne bénéficiaire une certaine qualité de vie et de dignité. Elle intervient en dehors des actes de soins réalisés sur prescription médicale.
- **Service Garde de jour** : ce service, mal connu des fonctions habituelles de l'aide à domicile, a pour but de rompre l'isolement, bien souvent seul compagnon de la personne âgée. Ainsi, le service de garde de jour, vous tiendra compagnie, ou pourra vous permettre de vous promener et de sortir de chez vous en toute sécurité. Lorsque vous êtes en couple, ce service peut également être bien utile lorsque vous devez par exemple vous absenter, et que votre compagnon dépendant, reste seul à la maison.

La tarification de ces services dépend de la situation de la personne (critères de ressources, de dépendance, d'affiliation aux caisses de retraite et de mutuelle). Le Conseil Général peut également intervenir dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).

- **Le Portage de repas** Les repas sont élaborés au PGPS de Morcenx-la-Nouvelle, livrés au domicile en liaison froide, 6 jours sur 7. Les régimes alimentaires spécifiques ont la possibilité d'être pris en charge.
- **Les Animations** : Des ateliers destinés aux bénéficiaires du service à domicile en particulier (sorties culturelles, activités physiques, jardin thérapeutique partagé, cuisine…) de manière hebdomadaire.
- **XL Autonomie** : Ce service délégué de téléassistance « vivre à domicile » pour améliorer la qualité de vie et faciliter le quotidien à domicile : mise à disposition d'une tablette numérique dotée de jeux afin de préserver la mémoire par stimulation cognitive, d'un système d'éclairage de nocturne pour prévenir les chutes, d'un système de téléassistance pour alerter en cas d'urgence. Un lien privilégié avec le facteur une fois par semaine.

PAYS MORCENAIS
ça coule de source

CIAS
Centre Intercommunal d'Action Sociale

LE DOSSIER DU NUMÉRO

Le C.I.A.S. c'est aussi …

La Résidence Lucie Aubrac : Une résidence de 10 logements (dont un temporaire-ALT) en priorité à destination de jeunes travailleurs, qui bénéficient d'un accompagnement socio-éducatif personnalisé permettant de les aider à construire leur projet de vie.

La Banque Alimentaire : Une distribution mensuelle sur l'année de denrées est faite aux bénéficiaires en situation de précarité, avec l'aide de bénévoles et des services de la Mairie de Morcenx-la -Nouvelle.

Les moins de 30 ans : Une aide dans les démarches d'insertion, en complémentarité de l'accompagnement mis en place avec la mission locale.

Quelques chiffres 2021

Le CIAS c'est : + de 55 agents sociaux
3 porteurs de repas
8 administratifs
1 agent médico-social

Projets *depuis 2021*

- Projet résidence autonomie Maison Saint jours
- Le contrat territorial de l'autonomie avec le CIAS du pays Tarusate

Partenariat

SAAD (service d'aide et d'accompagnement à domicile) = 51500 heures pour 300 bénéficiaires,
26358 repas livrés pour 120 bénéficiaires,
55 jeunes accompagnés par le service social
2713 nuitées à la résidence sociale pour 17 locataires,
4 locataires pour 176 nuitées sur le logement d'urgence,
1867 colis pour 174 bénéficiaires à la banque alimentaire.

ACTIONS SOCIALES

A Ousse-Suzan, le CCAS œuvre …

Le Centre Communal des Actions Sociales propose les aides suivantes pour 2023 :

- Aide de 150 € au Permis de conduire pour les jeunes de 18 à 25 ans.
- Téléalarme : Prise en charge à 100 % de l'abonnement.

Quelques chiffres en 2022 :

Aide au permis de conduire : 0 bénéficiaire
Téléalarme : 9 bénéficiaires
Cadeaux de fin d'année : 35 paniers garnis de produits locaux et artisanaux ont été distribués,
Repas de fin d'année : 32 convives se sont retrouvés autour d'un déjeuner au restaurant du village.
Contact et renseignements à la Mairie.

… Et si vous avez besoin !

ALPCD – Aide au perfectionnement des jeunes conducteurs 169 Av. du Stade, 40000 Mont-de-Marsan- Téléphone : 05.58.06.20.02

Epicerie Sans Façon – Epicerie sociale et solidaire
7 rue Anatole France 40110 Morcenx-La-Nouvelle
Téléphone : 05 58 04 42 21

Secours Populaire Français Landes
243 Chemin de l'Évasion, 40000 Mont-de-Marsan
Téléphone : 05 58 06 27 32

La Banque Alimentaire Landes – Pour la lutte contre la faim 243 Chemin de l'Évasion, 40000 Mont-de-Marsan - Téléphone : 05 58 75 68 08

Résidence Lucie AUBRAC, créée en 2010 - dispositif local dans l'habitat social et l'insertion des jeunes.
Contact : Monica BALTZER
05 58 08 10 10 - 06 18 35 14 76

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes

Le comité des fêtes vous souhaite une très bonne année 2023 et sera ravi de vous retrouver encore cette année pour les différentes manifestations en tant que bénévole ou client. Nous vous remercions tous d'avoir répondu présent pour cette année passée.

Pour cette année les festivités commencent le samedi 29 juillet avec la Fête de la Battère, le week-end du 18,19 et 20 août pour les Fêtes du village et la Foire de la Saint Michel le 29 septembre qui tombe un vendredi cette année sous le soleil on espère.

Toutes les personnes qui souhaitent venir donner un coup de main sont les bienvenues, nous avons besoin de tout le monde pour faire vivre le village.

Le président Florian Dlubak
et tous les membres du bureau.

ACCA OUSSE-SUZAN

Une nouvelle année commence, et les mêmes problèmes se répètent, augmentation du nombre de sangliers donc plus de battues à prévoir sur la commune (voir sur Facebook ACCA OUSSE-SUZAN).

Des battues de renards seront effectuées au début de l'année, pour préserver nos élevages et les volailles des particuliers. N'hésitez pas à contacter l'ACCA si vous avez des problèmes avec des nuisibles, nous viendrons pour voir (battue ou piégeage).

Rappel, le passage de rotavator n'est pas un chemin (chevaux, VTT, quads et piétons) mais sert pour relever les empreintes des sangliers afin de les réguler.

Un point de collecte des douilles de fusils et de carabines se trouve sous la grange de NINOY (pas de canettes et de bouteilles).

Soyons vigilants et respectueux.

Une personne s'amuse à jeter des canettes de bière sur les bords des routes sur la commune. Un peu de civisme et merci d'utiliser les containers. La nature est à tout le monde, merci de la respecter.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Les Anciens Combattants

YGOS - OUSSE-SUZAN : PG-CATM-OPEX

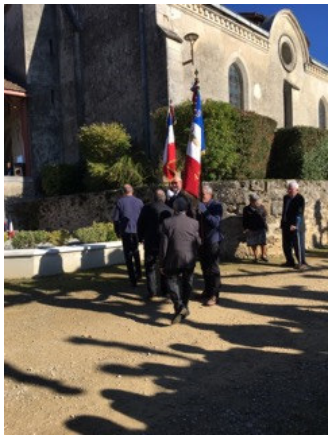

Bonjour à toutes et tous,
Quelques mots pour vous informer de nos prochaines activités.
Tout d'abord, nos réunions trimestrielles seront tenues les 5 avril 2 juillet et 1er octobre 2023.
Les cérémonies du 8 mai et 11 novembre 2023 et l'Assemblée Départementale du PG-CATM et OPEX se tiendra le 20 mai prochain.
Une visite du musée de l'air à la base aérienne de Mont-de-Marsan pourrait être organisée (à voir).
Toutes les personnes sont les bienvenues dans notre association.
Merci aux municipalités
pour leur soutien.
Eric PERRIN – Président

APE du RPI d'OYA

L'Association des Parents d'Elèves du RPI d' OYA (Ousse Ygos Arengosse) a le plaisir de partager avec vous quelques éléments clés de cette nouvelle année.
Nous avons pu avec la fin des restrictions sanitaires vraiment échanger avec les parents et créer une équipe motivée et investie. Un grand merci à nos membres pour leur investissement et à toutes les petites mains qui sont pour nous d'un grand soutien !
Nous vous avons proposé encore cette année des ventes initiatives fleurs et madeleines bijou ouvertes à tous .Ces ventes reviennent régulièrement dans l'année.
Notre stand à la foire de Suzan ainsi que sur le marché de Noël d'Ygos a permis de souder notre groupe et de vous rencontrer avec plaisir.

Pour ce qui est à venir :un repas pour Carnaval à Ygos le 25 février , des ventes Bijou , une vente de chocolats pour Pâques , la kermesse des écoles le 9 juin à Arengosse.
Nous étudions la possibilité d'organiser un loto courant mai et de vous proposer un stand lors des marchés « bien-être ».
Notre action consiste à financer une partie des sorties scolaires, notre part se chiffre à hauteur de 5000 euros pour 3 classes qui iront une semaine à la cité verte d'Hagetmau. Cela , c'est aussi grâce à vous !
Un grand merci aux équipes municipales et enseignantes qui nous permettent de faire vivre notre association.
N'hésitez pas à nous retrouver lors de nos manifestations et sur notre page Facebook.
Nous vous souhaitons le meilleur, quoi qu'un peu tardivement pour cette année 2023.
APE du RPI d ' OYA
Contact :aperpioya@yahoo.com

LA VIE DES ASSOCIATIONS

L'OUSSTRAIL

Toute l'équipe de l'OUSSTRAIL vous souhaite une excellente année 2023.
Après 3 années de sommeil forcé pour crise sanitaire et interdiction d'accès au massif forestier pour vigilance rouge feux de forêts, nous vous donnons enfin rendez-vous pour la 6ème édition de l'OUSSTRAIL qui aura lieu le :

dimanche 06 août 2023 sur le site de Suzan.

L'OUSSTRAIL se démarque des autres courses, met en avant le massif forestier et le village d'Ousse-Suzan.

L'OUSSTRAIL c'est :

- 3 courses, 1 relais duo (unique dans les Landes), 2 marches et 1 course enfants,
- Un TOP4 des plus longs trails des Landes sur 36 courses,
- L'adhésion en 2016 à Trail Runner Foundation et l'obtention de son label dès 2017,
- La participation au Challenge « Courses Nature et Trails » depuis 2016 et au Challenge « UFO'RUN » depuis 2023,
- L'attrait des coureurs de toute la France et au-delà des frontières, pour son parcours atypique offrant un paysage varié, un dénivelé peu commun pour le secteur, basé au cœur du magnifique site de Suzan,
- L'accueil dans une ambiance conviviale, des récompenses originales et un tirage au sort de qualité grâce à nos partenaires généreux !

L'INNOVATION 2023 : Des panneaux en bois gravés vont être installés le long du parcours, indiquant les noms des lieux-dits traversés – pour la mémoire du village – ou des noms inspirés de l'histoire ou de la magie des lieux. Ces panneaux seront des moyens de repère pour les signaleurs, secouristes, vététistes, marcheurs… et aussi pour les promeneurs et autres sportifs du dimanche tout au long de l'année.

Tout cela, nous le créons, **NOUS,** membres et bénévoles de l'association qui accompagnent et participent à la réussite de cet événement ! Nous **VOUS** en remercions !

L'Association OUSSTRAIL est ouverte à tous, n'hésitez pas à rejoindre notre équipe, à venir lors des nettoyages de parcours, de balisage ou de nous aider le jour J.

Cette belle aventure doit se faire avec VOUS ! Contactez-nous au **06 24 62 52 80**.

A noter sur vos agendas : Le **10 juin 2023** nous proposons « **un rendez-vous utile** » accessible à tous coureurs ou marcheurs, dans le cadre de notre Label Trail Runner Foundation. Rendez-vous attendu avec impatience, cette sortie est l'occasion de contrôler les parcours qui seront empruntés le jour du Trail !

Merci à tous, prenez bien soin de vous.

Stéphane LISABOIS
Président

Site web :
wwwloustrail1.wixsite.com
Réseaux sociaux :
www.facebook.com/lousstr
www.instagram.com/lousstrail

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Association Amicale des Oussois

L'Association Amicale des Oussois a organisé pour l'année 2022 différents repas – asperges - poulet à l'oignon - omelette aux cèpes .
Un voyage a été fait à Dancharia, ainsi que 2 lotos.
L'année s'est clôturée par le traditionnel repas de Noël qui a comblé de nombreux convives.
Pour l'année 2023 nous avons en projet: repas, lotos et voyages.
L association amicale des Oussois.

ASA D.F.C.I.

Les membres de l'ASA DFCI d'Ousse-Suzan vous souhaitent une très bonne année 2023.
Madame Dominique SCHWOB et Monsieur Marc LOUBERE ont présenté leur démission du bureau. Nous les remercions pour leur investissement à la sauvegarde de nos forêts pendant toutes ces années.
Notre mission première est de défendre les forêts contre les incendies et d'éviter la tragédie de l'été dernier chez nos voisins. Notre rôle est d'aménager sur le territoire des infrastructures mettant en sécurité les parcelles de pins avec par exemple la création d'accès pompiers, de barradeaux, d'aires de pompage … et aussi de sécuriser les hommes qui travaillent au sein même du massif, ainsi que les riverains avec par exemple la création d'aires spécifiques de manœuvre, de stockage bois entre autre…

Depuis le début de l'année, le bureau s'est déplacé sur le terrain à plusieurs reprises, accompagné de la DFCI Aquitaine, tout d'abord M.BODENNEC pour les projets de travaux d'aménagement puis M.DAVENNES pour les infrastructures cours d'eau. Différents travaux d'aménagement sont en projet, reste à convaincre les propriétaires de la nécessité d'œuvrer pour le bien collectif.
Des travaux de nettoyage aux abords des ponts vont être engagés afin de sécuriser les fondations.
Cela fait quelques années que la signalisation des voies DFCI se dégrade, est détériorée ou volée, son remplacement est prévu cette saison.
L'Association organise son

Assemblée Générale le 17 juin 2023 à 10h, salle des fêtes.

APPEL A CANDIDATURE : Propriétaires forestiers, NOUS avons besoin de VOUS pour nous rejoindre dans le bureau de l'ASA DFCI d'Ousse-Suzan, il y a 3 chaises libres

Jacques Remazeilles, Président
Et les membres du bureau

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Association Culturelle d'Ousse-Suzan

L'association culturelle d'Ousse-Suzan, l'ACOS, a vu le jour en juillet 2022, sous l'impulsion d'un petit groupe de passionnés de culture en général, et de musique en particulier. Forte d'un effectif de 18 membres, elle a pour but essentiel de promouvoir la culture sous toutes ses formes.
Comme toute association naissante, la récolte de fonds a motivé nos deux premières manifestations. Tout d'abord un vide-greniers le 4 septembre 2022 dans le bourg d'Ousse-Suzan puis, la présence d'une buvette sur la Foire de la Saint-Michel le 29 du même mois, à Suzan.
Ce n'est qu'en décembre que nous avons pu organiser un concert/tapas avec le groupe les Zanardusson à la salle polyvalente d'Ousse-Suzan. Malheureusement, nous avons été obligés d'annuler ce premier événement vraiment culturel, car deux musiciens, le bassiste et le batteur, étaient malades et positifs au COVID.
En ce qui concerne cette année 2023, nous avons proposé le 18 février dernier un concert pour remplacer celui qui avait été annulé, toujours avec le groupe les Zanardusson.

Nous avons été ravis d'accueillir 80 personnes ; les musiciens ont joué pendant 3 heures en trois sets dans une ambiance agréable et chaleureuse. Cette soirée nous a également permis de tester et de valider en partie les qualités acoustiques de la salle polyvalente de la commune. Mais surtout, ce premier concert a galvanisé notre association et nous avons hâte de vous retrouver pour partager notre passion.

Pour la suite, de nombreux projets sont en gestation. Concerts, vide-greniers et stand à la foire seront reconduits. Si notre projet vous intéresse, n'hésitez pas et rejoignez-nous !
Nous remercions tout particulièrement Mr le Maire et l'équipe municipale, la communauté de communes ainsi que tous les bénévoles sans qui rien ne serait possible.

À très bientôt, musicalement vôtre,
Le Président, Christian Deschamps et les membres du bureau.

Comité de Foire

Enfin notre foire de la Saint Michel a pu avoir lieu !
Après un arrêt de deux ans pour cause de Covid, le 29 septembre dernier a été le retour d'environ 300 forains.
La météo n'a pas été trop favorable, pour les bénévoles qui ont aidé a préparer cette édition 2022, pour les marchands et pourtant quelques milliers de badauds courageux sont venus à leur rencontre.
Maintenant nous préparons la foire 2023.
Le comité foire remercie tous les bénévoles pour leur aide à préparer et leur implication au bon déroulement de chaque édition de la foire.
Nous comptons sur vous le 29 septembre 2023 !

Bureau du Comité de Foire

L'INTERVIEW DU NUMERO

Un métallo d'art au village

Installé depuis 8 ans à Ousse-Suzan, Jérémy Salle travaille le fer de façon traditionnelle mais aussi créative. Portrait

Jérémy, qu'est-ce qui vous a amené à travailler l'acier ?
A la base je suis soudeur, après 12 ans d'expérience professionnelle j'ai exploré tous les aspects du travail de l'acier : chaudronnerie, serrurerie, tuyauterie. C'est une envie personnelle qui est née avec la pratique et la polyvalence de mon apprentissage.
Aujourd'hui, quel est votre statut professionnel ?
Je travaille en indépendant, essentiellement pour l'entreprise de sous-traitant industriel E.R.M Aquitaine (Etude Réalisation et Montage) située à Benquet mais j'ai aussi mon propre atelier et j'interviens directement chez les clients.
Justement, quels sont les types de services que vous proposez ?
Je répare toutes pièces métalliques (inox, acier, aluminium) directement ou par plaquage de matière neuve. Ca peut aller de l'outillage ancien à réhabiliter à des interventions sur du mobilier de particulier ou urbain. Je fabrique aussi sur mesure tout élément à base de métal : portails, verrières, garde-corps, meubles et luminaires. Je m'adapte aux demandes des particuliers et des entreprises.
Avec la soudure d'art, vous ajoutez une nouvelle corde à votre arc ?
C'est un coup de cœur, une idée qui vient des USA avec le « welding art » l'art de la soudure et au bout de 8 ans un aboutissement personnel. J'ai déjà réalisé une portée de musique en métal pour l'association culturelle du village et je viens de terminer ce trophée inspiré du logo du comité des fêtes.
Présentez-nous cette pigne d'acier symbole de l'association du village.
A partir d'une tôle d'inox de récupération, la pigne ainsi que les palmes de feuillage et les écritures sont réalisées par soudure avec rajout ou non de métal et par soudure pulsée pour les détails et les reliefs. Les couleurs et le brunissement sont dus à l'oxydation de l'inox pendant la chauffe.
Le résultat reste brut et représente une dizaine d'heures de travail. Vissé sur une rondelle de chêne coupée par mon beau-père bûcheron à Ousse, le trophée pèse 15 kg et a été offert au président du comité des fêtes. Il est exposé pour le moment au restaurant du village le Family.
Quelles ont été les réactions ?
L'œuvre a suscité immédiatement beaucoup d'intérêt et dès le lendemain de nouvelles commandes me sont parvenues dont celle d'une association morcenaise.
Parlez-nous de vos projets.
Ma compagne dessine donc je voudrais l'associer à mes créations et j'ai en projet la réalisation d'une tête de taureau à partir de plaques d'acier inoxydables ajustées. Etre exposé dans une galerie d'art serait une belle consécration.

Marie-Hélène Rebours

PO : interview intégrale dans nos colonnes, merci Marie-Hélène.

Contact : Jérémy Salle – WELDING FACTORY
Lotissement des chênes à Ousse-Suzan.
Tel : 06 76 30 40 98 - Facebook ou Instagram

HISTOIRES D'ANTAN

Bonjour,

Dans le cadre de mes recherches sur le patrimoine du village en tant que raconteur de pays, j'aurais besoin de votre aide.

Je suis à la recherche de tout témoignage, souvenir ou document (photo, gravure, peinture, texte, lettre....) sur la chapelle de Suzan, les fontaines, la foire, le moulin de Suzan ou tout autre bâtiment ou lieu remarquable sur la commune.

L'objectif est de sauvegarder, partager et transmettre cette mémoire patrimoniale.

Merci pour votre aide.

Marie-Hélène Rebours

Contact : maisondousse@gmail.com / Tel : 06 31 71 85 83

VIVRE ENSEMBLE - BIENVEILLANCE

Obligation Légale de Débroussaillement

Pourquoi débroussailler ?

La forêt landaise est vulnérable aux incendies , son climat très sec, les vents forts accélérant le dessèchement des végétaux et la propagation des feux, les périodes de sécheresse plus fréquentes, et la population, ses habitations plus proches des forêts, multiplient les enjeux à défendre. Le débroussaillement est donc partie intégrante de la défense des forêts. Il est obligatoire sur le village d'Ousse-Suzan.

Quelles sont les règles de débroussaillage ?

Pour limiter les risques de propagation d'incendie, le débroussaillage consiste à réduire les matières végétales pouvant prendre feu. Il peut s'agir d'élaguer les végétaux et surtout d'éliminer des déchets de coupe.

Cette obligation et le maintien en état débroussaillé s'applique aux propriétaires de terrains situés à moins de 200 m des bois et forêts, elle doit être réalisée autour de votre habitation sur une profondeur de **50 m** et le long des voies d'accès sur une profondeur de **10 m** de part et d'autre de la voie. Plus d'informations auprès de votre mairie, ASA DFCI ou sur https://www.servicepublic.fr

Qui est responsable du débroussaillement ?

Le propriétaire du terrain, le code forestier définit les règles sur la responsabilité, ainsi, selon la configuration de votre terrain, vous pouvez être amenés à débroussailler sur une parcelle voisine même si vous n'en êtes pas propriétaire.

Que risque-t-on en cas de non ou mauvaise exécution du débroussaillement ?

La mairie peut mettre en demeure de le faire réaliser en cas de non-respect et peut décider d'une astreinte de 100 € / jour de retard et /ou infliger une amende administrative de 30 € par m² non débroussaillé. Vous risquez aussi, une amende pénale jusqu'à 750 €, et si le fait de ne pas avoir débroussaillé a permis la propagation d'un incendie détruisant le bien d'autrui, vous pouvez être condamné à une peine de prison, 15 000 € d'amende et une franchise d'assurance de 5000 €.

Je me promène, je pratique une activité en forêt …

Avant de vous rendre en forêt, renseignez-vous sur la règlementation du jour.

VOTRE PRUDENCE EST UNE NECESSITE

L'accès des sites forestiers est réglementé et peut faire l'objet d'interdiction.

faible	DU 01/10 AU DERNIER JOUR DE FÉVRIER
moyen	DU 01/03 AU 30/09, PRUDENCE
élevé	TOUT VÉHICULE À MOTEUR INTERDIT DE 14H À 22H
très élevé	PROMENADES À PIED OU À VÉLO INTERDITES
exceptionnel	CIRCULATION INTERDITE SUR LES ROUTES LES PLUS EXPOSÉES

En me rendant sur les sites forestiers, je prends connaissance de la signalétique affichée sur place.

Renseignements sur www.landes.gouv.fr

VIVRE ENSEMBLE - BIENVEILLANCE

J'utilise du matériel à moteur pour jardiner, tondre ou bricoler uniquement:
Les Jours de la semaine entre **8h30/12h** et **14h/19h30.**
Le samedi entre **9h/12h** et **15h/19h,**
Le dimanche et **les jours fériés** entre **10h/12h.**
Merci !

Gardons un village propre

Pas de déchets sur la voie publique

Respect du tri sélectif dans les 3 POINTS TRI
(Quartier Larrivière, Ateliers Communaux et Suzan)

Agglomération du village

Centre-bourg, / Proximité école

Pas de vitesse, Pas de remords !

Pour les autres déchets,

2 déchetteries situées à **Ygos-Saint-Saturnin** et **Arengosse**

COUP DE POUCE

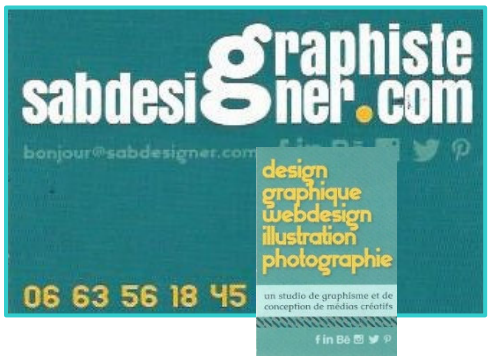

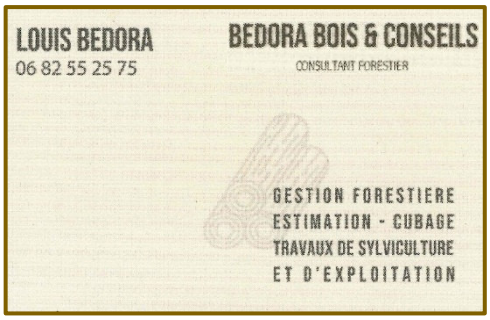

Miss Beauty

Soins du visage pose d'extension de cils, maquillage permanent, épilation du visage

PEREIRA Elodie

1 lotissement les chênes
40110 Ousse-Suzan
Tél : 06 38 82 61 52
elodiekike@hotmail.com

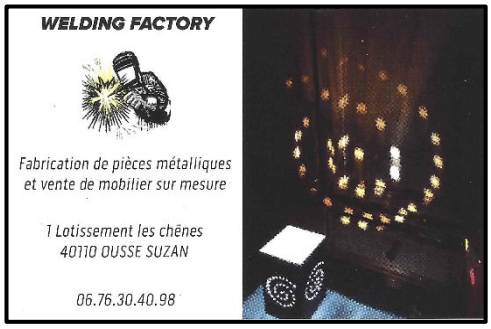

Vous êtes un(e) Pros basé(e) sur la commune ?

N'hésitez pas à déposer votre carte de visite à la Mairie, et nous retourner rempli, le questionnaire que nous vous aurons envoyé !

LES JEUX

Mots fléchés

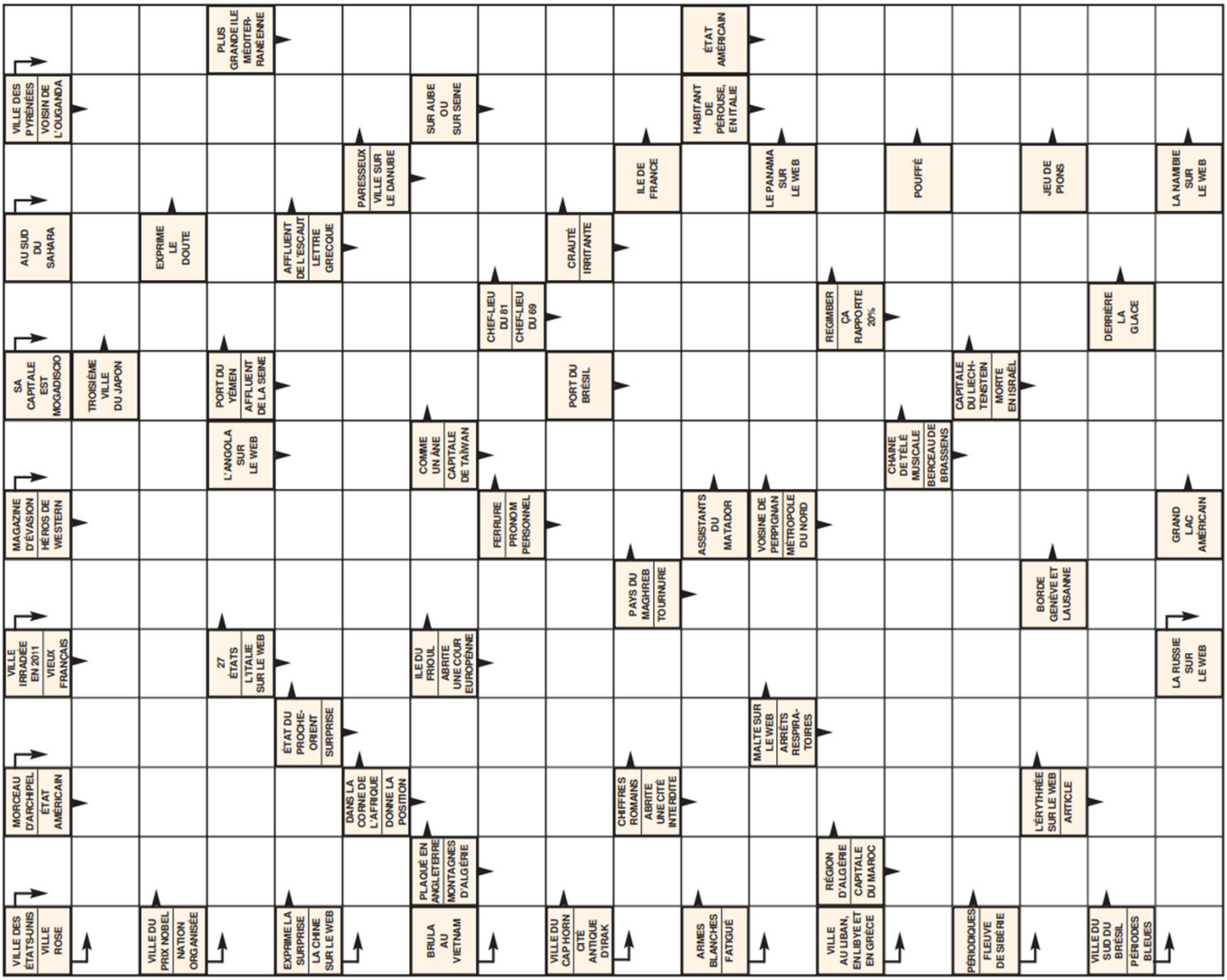

Sudoku

		6				2		
	5		7		9		8	
9	8						4	7
		9	1		6	4		
5								6
		7	5		3	1		
1	6						5	2
	9		2		7		3	
		2				9		

Solutions des jeux du numéro précédent

■	D	■	F	■	I	■	F	■	A	■	E	■	L
R	E	N	A	U	D	■	E	L	M	A	L	E	H
■	L	E	■	D	E	B	R	O	U	I	L	L	E
Z	A	Z	I	E	■	A	R	T	S	■	A	I	R
■	H	■	C	R	E	V	A	■	E	U	■	M	M
L	O	P	E	Z	■	A	R	P	E	N	T	A	I
■	U	S	■	O	A	S	I	S	■	T	E	S	T
A	S	I	E	■	H	S	■	E	■	E	N	■	T
■	S	■	C	I	■	E	N	U	C	L	E	E	E
G	E	L	U	C	K	■	O	D	E	■	U	V	■
■	■	U	■	O	I	G	N	O	N	■	R	A	B
M	A	D	O	N	N	A	■	N	E	E	■	C	E
■	L	I	C	E	S	■	A	Y	■	S	E	U	L
D	I	O	T	■	H	E	R	M	E	S	■	A	M
■	A	N	O	M	A	L	I	E	■	A	G	I	O
R	G	■	B	U	S	■	D	■	S	I	N	■	N
■	A	G	R	E	A	I	E	N	T	■	O	L	D
O	S	E	E	S	■	O	S	S	O	B	U	C	O

8	6	5	7	4	1	9	2	3
4	2	3	9	8	5	1	7	6
1	7	9	2	6	3	4	8	5
6	1	4	3	2	7	5	9	8
5	3	8	1	9	6	7	4	2
7	9	2	8	5	4	6	3	1
9	5	1	4	3	2	8	6	7
3	8	6	5	7	9	2	1	4
2	4	7	6	1	8	3	5	9

RÉPERTOIRE UTILE

URGENCES	POMPIERS	18 } ou 112
	SAMU	15 } ou 112
	GENDARMERIE	17 } ou 112
	Appel d'urgence pour les sourds et malentendants	114
	Centre antipoison Bordeaux	05 56 96 40 80
PREMIER SECOURS	Un défibrillateur est installé dans le couloir de l'ancienne école des Garçons, bâtiment situé à côté de l'actuelle mairie.	
URGENCE DÉPANNAGE	SYDEC TARTAS (Eau) Urgences 24/24h	06 84 26 81 84
	ENEDIS MORCENX (Electricité)Urgence Dépannage	09 72 67 50 40
URGENCES PARTICULIÈRES	Enfants disparus	116000
	Allo Enfance maltraitée	119
	Accueil sans abri	115
SANTÉ		
DOCTEURS	Dr Hiollet Louis	05 58 51 75 76
	Dr Drago Alexandre	05 58 75 25 89
	Dr Lachgar Narimane Leslie	05 58 79 03 43
	Service de Garde	05 58 44 11 11
INFIRMIÈRES	Cabinet La Callune	06 19 64 88 86
	Cabinet Werhnert / Monteiro	05 58 06 68 54
HOPITAUX	CH de Mont de Marsan	05 58 05 10 10
	CH de Dax	05 58 91 48 48
PHARMACIE	Pharmacie des Pins	05 58 51 71 92
	Pharmacie de garde: Service AUDIOTEL	3237 OU www.3237.fr
ORGANISATIONS PUBLIQUES		
ADMINISTRATIONS	MAIRIE D'OUSSE -SUZAN	05 58 51 73 80
	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	05 58 04 14 15
	OFFICE DE TOURISME	05 58 04 79 50
	MEDIATHEQUE-E-Média d'Ousse-Suzan les mercredis 15h-17h	05 58 04 16 39
ÉCOLES	Ousse-Suzan	05 58 51 71 16
	Ygos St Saturnin	05 58 51 78 52
	Arengosse	05 58 51 70 29
	RPI des Sources d'OYA contacter la Mairie d'Ousse-Suzan	05 58 51 73 80
DÉCHETTERIES	YGOS SAINT SATURNIN: Jeudi / Samedi 14h30 – 17h30	05 58 51 76 32
	ARENGOSSE: Jeudi / Samedi 09 h 00 – 12 h 00	05 58 51 81 44
	Bennes aux particuliers (gratuites)	05 58 04 14 15

✂----------

Un dernier mot – Contactez-nous – Échangeons

Vous avez envie de partager un avis, de réagir sur des thèmes, de nous raconter l'histoire de notre village, de partager des anecdotes et des souvenirs, ou tout simplement nous soumettre des sujets relatifs à la commune ?

Lancez-vous !

Devenez acteur dans ce bulletin municipal, en rédigeant des articles, en proposant des photos anciennes ou actuelles ; en un mot, à participer à la vie de votre commune.
Le prochain numéro du Petit Oussois est à paraître pour le printemps.

Pour nous contacter, vous avez plusieurs possibilités :
- Sur la page Facebook de la mairie : @MairiedOusseSuzan
- par le lien « contact » du site internet https :\\ousse-suzan.fr
- par la « fiche de contact », au dos de cette page, à remplir et à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Et puis nous pouvons aussi nous rencontrer, même s'il faut respecter les gestes barrières, les bonnes idées survivront à cette crise !

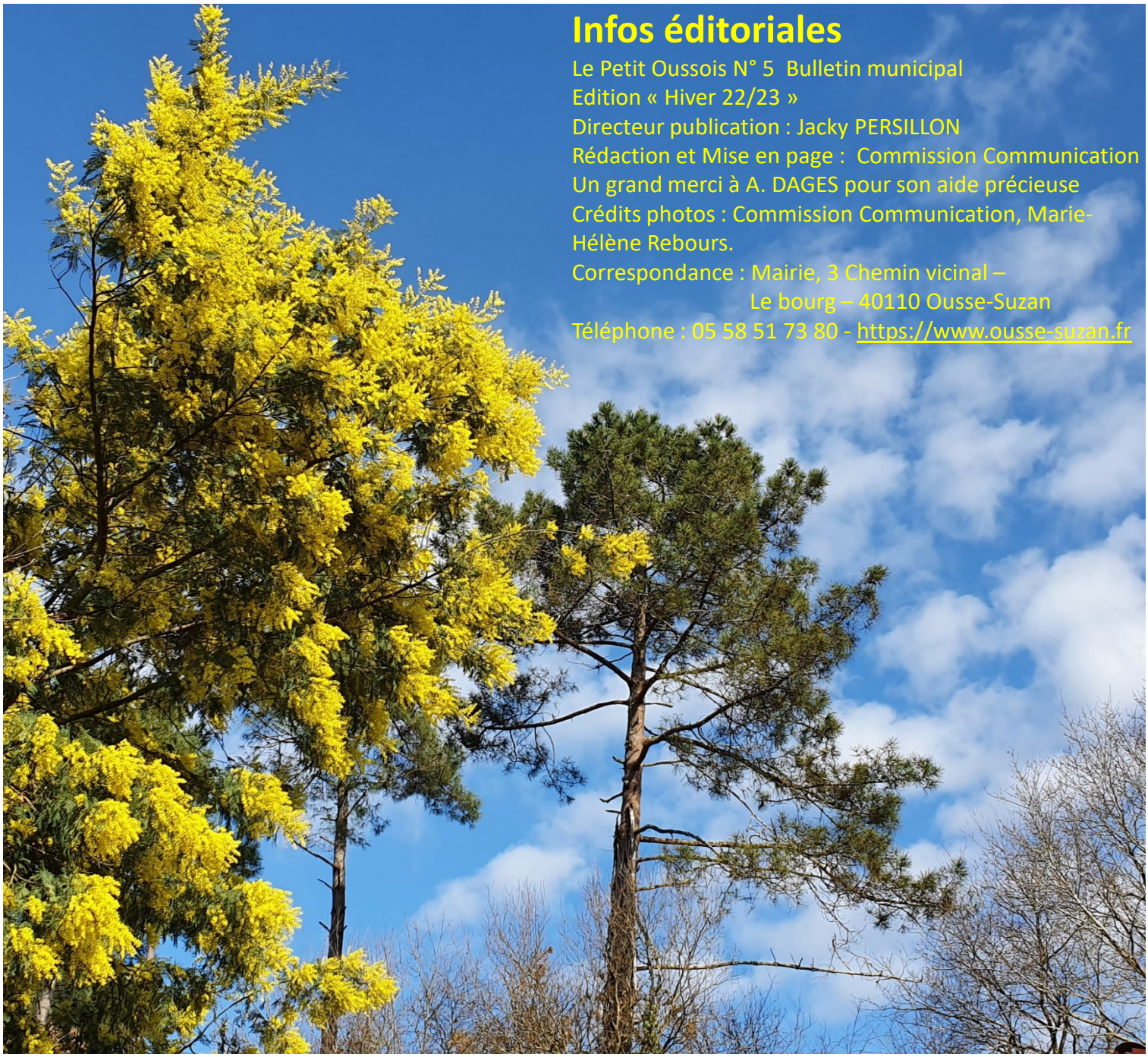

Infos éditoriales

Le Petit Oussois N° 5 Bulletin municipal
Edition « Hiver 22/23 »
Directeur publication : Jacky PERSILLON
Rédaction et Mise en page : Commission Communication
Un grand merci à A. DAGES pour son aide précieuse
Crédits photos : Commission Communication, Marie-Hélène Rebours.
Correspondance : Mairie, 3 Chemin vicinal – Le bourg – 40110 Ousse-Suzan
Téléphone : 05 58 51 73 80 - https://www.ousse-suzan.fr

Fiche de contact

Si vous souhaitez nous donner votre avis, réagir, informer, nous interpeller, mais aussi nous rencontrer et nous raconter votre Ousse-Suzan, renseignez ce coupon et déposez-le dans la boîte aux lettres de la mairie.

Coordonnées (nom, prénom) ……

Téléphone *pour être rappelé si besoin* :----------

Sujet : ……..

Votre message : ……
……
……
……
……